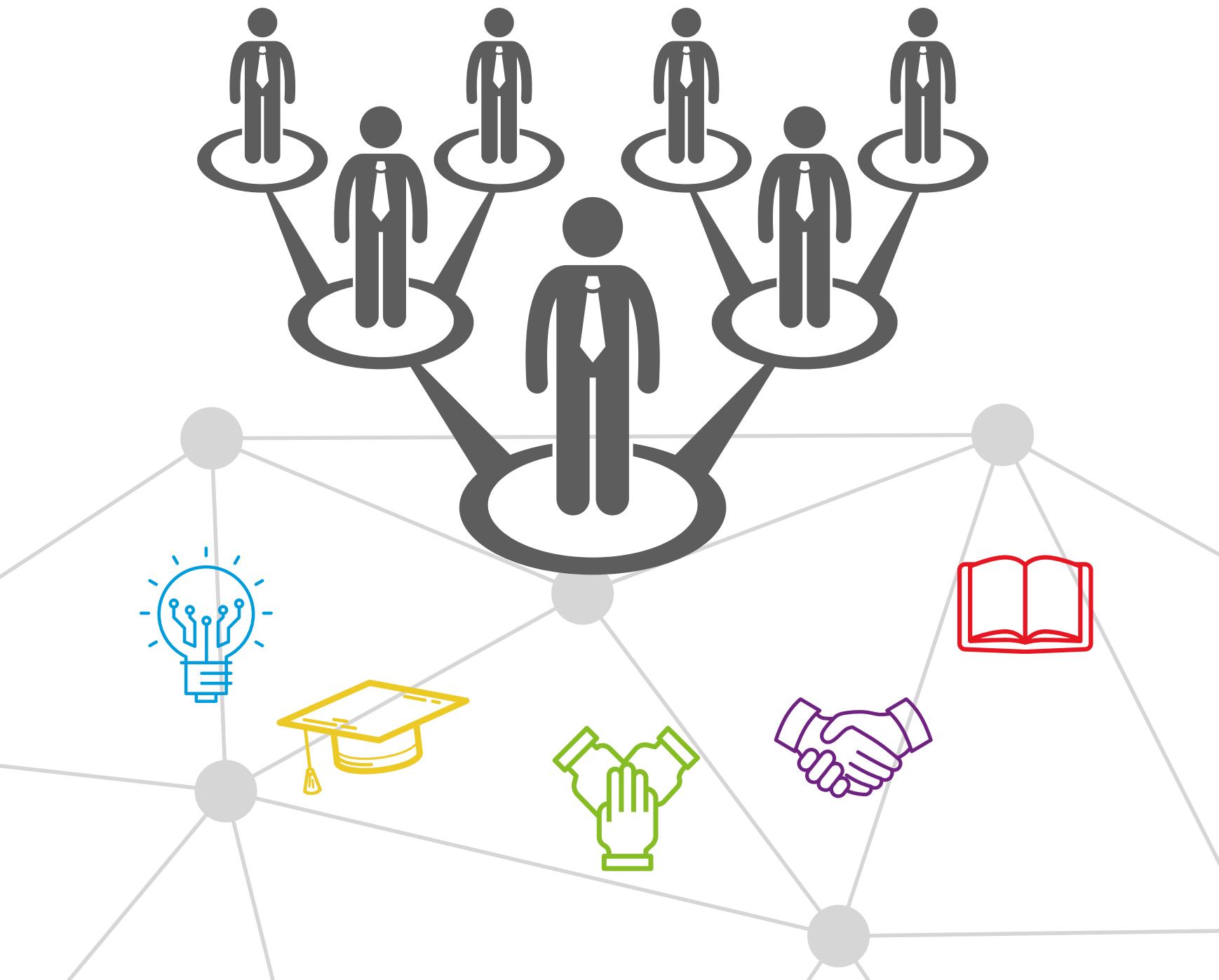


AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF) DIRECTION RÉGIONALE ASIE-PACIFIQUE



AUF - Révélateur du génie de la Francophonie scientifique

1 - Qui sommes-nous ?



L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), créée il y a 60 ans, est le **premier réseau universitaire au monde** avec plus de **1000 membres** : universités, grandes écoles, réseaux universitaires et centres de recherche utilisant la langue française dans près de **120 pays**. Ses services centraux se répartissent entre Montréal et Paris et sont assistés de dix directions régionales dont celle de l'Asie-Pacifique. Présente dans **70 pays**, l'AUF dispose d'un relai de **180 implantations**.

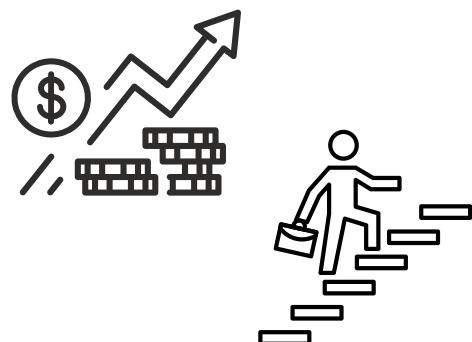
L'AUF est aussi l'opérateur direct et reconnu du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, dans le champ de l'enseignement supérieur et la recherche.



2 - Quelle est notre mission ?

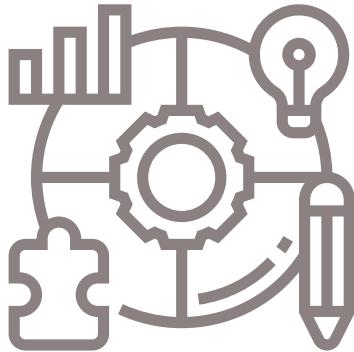
“ Penser mondialement l'éducation supérieure francophone et la Francophonie scientifique & agir régionalement en respectant la diversité ”

Organisation internationale apolitique et à but non lucratif, l'AUF est un label qui porte une vision pour un **meilleur développement des systèmes éducatifs et universitaires**. Dans le respect de la diversité des cultures et des langues, l'AUF agit pour une francophonie universitaire engagée dans le **développement économique, social et culturel des sociétés**.



3 - Quelle est notre méthode ?

“ Des projets structurants pour une amélioration concrète de l'enseignement supérieur ”

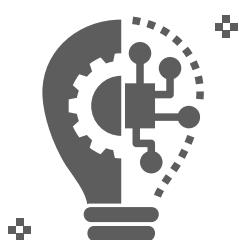


L'AUF favorise la solidarité entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour la mise en place de projets qui transforment concrètement le système universitaire. Elle s'associe avec de **nombreux partenaires** : entreprises privées et leurs fondations, États et gouvernements, agences nationales d'aide au développement, organisations internationales, organisations non gouvernementales, et associations universitaires, scientifiques et culturelles. Ses **équipes à travers le monde** apportent suivi et conseils pour la conception et la mise en œuvre de projets, facilitent le partage de bonnes pratiques, de l'expertise et des innovations.

Pour mettre en œuvre cette francophonie scientifique, l'AUF a bâti sa [stratégie 2021-2025](#) sur une large consultation mondiale, en l'articulant autour de

5 AXES CLÉS

1.



Accompagner la transformation numérique et la gouvernance universitaire

2.



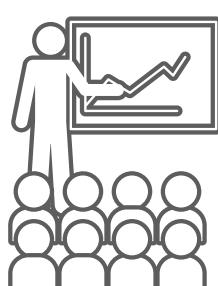
Promouvoir l'employabilité et l'entrepreneuriat

3.



Favoriser le réseautage et la coopération internationale

4.



Contribuer à la formation des formateurs et soutenir l'innovation pédagogique

5.



Valoriser et faire rayonner la recherche en francophonie

4 - L'AUF en Asie-Pacifique

L'AUF dispose d'une **représentation permanente en Asie-Pacifique depuis 1993**. L'AUF en Asie-Pacifique coordonne un réseau de **86 établissements** d'enseignement supérieur (EES) et de recherche membres dans la région répartis dans **13** pays et collectivités françaises d'outre-mer : Cambodge, Chine, Corée du Sud, Inde, Fidji, Laos, Mongolie, Myanmar, Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française, Thaïlande, Vanuatu et Vietnam.



La Conférence régionale des recteurs en Asie-Pacifique (C2R-AP)

La **Conférence régionale des recteurs** des établissements membres de l'Agence universitaire de la Francophonie en Asie-Pacifique est un lieu d'**échanges et de concertation** entre responsables d'établissements de plusieurs pays de la région.

Elle joue un rôle majeur dans l'identification des potentialités d'expertise de ses membres, en favorisant une logique de solidarité active, et dans la définition des orientations stratégiques en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Son assemblée générale se tient chaque année.

Quelques actions phares de L'AUF en Asie-Pacifique

La stratégie internationale 2021-2025 est **déclinée dans les régions** selon une approche « standard-adaptée », afin d'entrer en parfaite résonnance avec les enjeux spécifiques propres à l'Asie-Pacifique. Ainsi les projets portés par l'AUF concourent à 3 grands objectifs, illustrés par quelques initiatives phares au bénéfice des universités membres :

1.

Soutenir les pays asiatiques dans leurs réformes sectorielles & accompagner les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (EES) dans leur montée en compétences.

- **Montage et rassemblement d'établissements membres et des partenaires autour de projets internationaux structurants portés sur des financements extérieurs compétitifs** : Vietnamica, PURSEA, Réseau Mékong Pharma, OHSEA,...

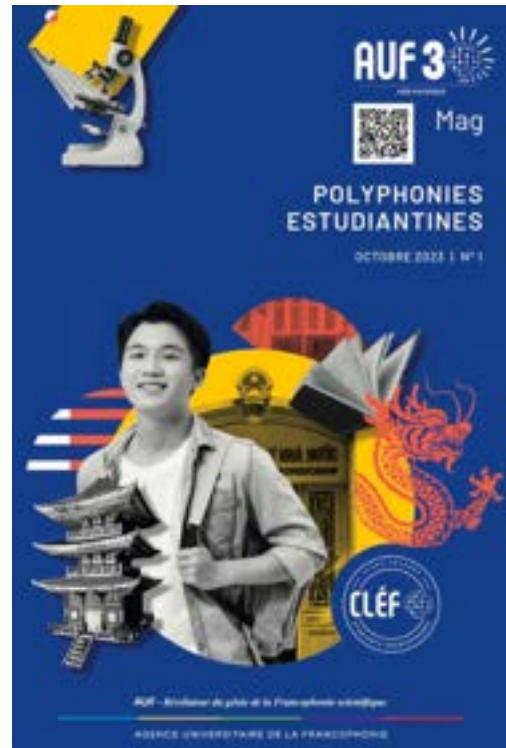


- **Financement d'appels à projets régionaux et de programmes partenariaux de recherche universitaire et scientifique** en lien avec l'agenda international du développement :

- Lancement régulier d'**appels à projets régionaux** : plan enseignement à distance (EAD), Valorisation de la Francophonie scientifique (VALORFRAS), Gouvernance et Valorisation de la Recherche en Asie-Pacifique (GOVARAP),...
- **Projet** « Nere Nahal » visant à soutenir les universités vectrices d'innovation pour la stabilisation climatique et la protection de la biodiversité dans le Pacifique ;
- **Développement** d'un guide pour se familiariser avec la Responsabilité sociétale des universités (RSU) et d'un quiz d'auto-diagnostique permettant aux établissements d'apprécier leur niveau d'appropriation en la matière.

Insuffler un désir de français et de francophonie en Asie-Pacifique & proposer une offre de services calibrée

- **Mise en valeur de notre réseau de membres et de ses ressources francophones** : organisation de conférences, débats d'idées, webinaires, évènementiel, publications, manifestations autour de la Francophonie scientifique, fête de la francophonie, etc ;
- **Promotion des initiatives étudiantes** : animation du réseau des 16 Clubs de Leaders Étudiants Francophones (CLEF) labelisés en Asie-Pacifique et co-rédacteurs du magazine « Polyphonies Estudiantines », organisation de rassemblement et de concours thématiques (hackathon, concours de débats, de création artistique, d'innovation « smart campus Asia », de rédaction en français).



- **Promotion de l'expertise régionale francophone et évènements de mise en réseau internationaux :**

- Représentation lors **grands rendez-vous internationaux annuels** : conférence des Ministres en charge de l'enseignement et de la recherche des pays francophones, Assises internationales de la Francophonie scientifique et Congrès de la Jeunesse Estudiantine Francophone ;
- Participation aux **instances consultatives régionales** (Commission Régionale d'Experts Économiques et Scientifiques - CREES) et internationales (Conseil d'administration - CA, Conseil Scientifique - CS, Conseil Économique et Social- CES, Conseil des Réseaux-CR).

3.

Soutenir la formation et l'emploi pour la jeunesse & contribuer à l'émergence d'un hub-asiatique de formations francophones :

- **Aide au montage et au renforcement des filières francophones professionnalisantes** : expertise pédagogique et renforcement de l'attractivité des formations du et en français (organisation de forum d'études et salons de l'emploi francophones, cartographie des formations francophones) ;
- **Appui à l'employabilité des jeunes et à l'entreprenariat** : bilans de compétences, journées carrières, formations aux compétences transversales, formations certifiantes, concours d'idéation, etc.

Les Centres d'Employabilité Francophone (CEF)

En 2021, l'AUF a lancé la création de nouveaux espaces interconnectés dédiés au renforcement de l'**employabilité, à l'insertion professionnelle** et à l'entrepreneuriat des étudiants et des jeunes diplômés. En Asie-Pacifique, 10 CEF ont déjà été déployés dans 7 pays (Cambodge, Chine, Laos, Mongolie, Thaïlande, Vanuatu, Vietnam), avec la volonté d'étendre le réseau.



Ces centres offrent des services articulés autour de **4 grands pôles** : conseil et tutorat emploi, formations complémentaires, certifications professionnelles et préincubation entrepreneuriale.

L'AUF propose, à la fois, des CEF en gestion directe, mais aussi, un système de **CEF en franchise (CEF +)** : des espaces conçus et réalisés par un établissement membre avec l'appui de l'AUF et sur la base d'un cahier des charges.



5. - Vous souhaitez devenir membres?

Avantages	Comment ?	Exemples
1. Participer au rayonnement de la Francophonie scientifique	<p>Intégrer le 1er réseau universitaire au monde</p> <p>Contribuez à la promotion de la Francophonie</p> <p>Soyez acteur de la diplomatie scientifique francophone</p>	<p>Recevoir des lettres d'information et de veille sur l'ESR (1000 établissements /120 pays) Faire partie des conférences des Recteurs francophones régionaux</p> <p>En étant acteur de la Francophonie scientifique</p> <p>Manifeste, Annuaire, évènement, accès aux ambassades...</p>
2. Participer à la gouvernance de la Francophonie scientifique	<p>Assemblée Générale – AG</p> <p>Conseil d'Administration – CA</p> <p>Conseil Scientifique – CS</p> <p>Conseil des Réseaux – CR</p> <p>Conseil Économique et Social – CES</p> <p>Commission Régionale d'Experts Économiques et Scientifiques – CREES</p>	<p>Participer à l'élaboration de la stratégie quadriennale de la Francophonie scientifique</p> <p>Participer au vote des représentants universitaires aux instances</p> <p>Participer à la définition des orientations stratégiques scientifiques de votre région</p>
3. Assurer votre développement à l'international	<p>Bénéficiez d'un accompagnement à l'international</p> <p>Bénéficiez d'un relais de proximité dans 70 pays</p> <p>Ayez accès et/ou participer aux évènements internationaux</p> <p>Ayez accès et/ou participer aux réseaux thématiques</p>	<p>L'internationalisation de votre établissement, liens de coopération entre les universités Nord-Sud, Sud- Nord, et Sud-Sud</p> <p>180 implantations dans 70 pays</p> <p>Assises, Congrès jeunesse, colloque, table ronde...</p> <p>Réseaux disciplinaires, pluridisciplinaires et de plaidoyers</p>
4. Accéder à l'éligibilité aux services de financement	<p>Financement compétitif</p> <p>Financement de gré-à-gré</p> <p>Co-financement</p>	<p>Être éligible aux initiatives et appels internationaux lancés par l'AUF</p> <p>Être éligible aux projets directement financés par l'AUF</p> <p>Être éligible aux cofinancements de projets prioritaires pour vous</p>
5. Bénéficier des investissements en espaces de services	<p>Campus Numérique Francophone – CNF</p> <p>Centre d'Employabilité Francophone – CEF</p> <p>Plateforme Mondiale Collaborative – PMC</p> <p>Laboratoire Pédagogique Multimédia Francophone - LPMF</p>	<p>CNF5.0 (nouvelle génération)</p> <p>Accueillir des espaces de services à l'emploi et à l'entrepreneuriat</p> <p>Réseautage numérique inédit</p> <p>Aide technico-pédagogique pour enregistrer des cours en ligne</p>
6. Bénéficier des services de l'expertise scientifique francophone	<p>Développez vos formations à distance</p> <p>Internationalisez vos diplômes</p> <p>Soutenez votre recherche francophone</p> <p>Accédez à la BDD mondiale d'experts francophones</p> <p>Internationalisez vos enseignants-chercheurs francophones</p>	<p>IFIC – Institut de la Francophonie pour l'ingénierie de la connaissance et la formation à distance</p> <p>ESFAM – École supérieure de la francophonie pour l'administration et le management</p> <p>Académie Internationale de Francophonie scientifique (Études, gouvernance, publication)</p> <p>Bénéficier d'une base d'échange/mobilisation d'experts à travers le Monde ATLAS</p> <p>Inscrire vos experts dans la BDD - ATLAS</p>
7. Bénéficier des services à la jeunesse francophone	<p>Création de clubs étudiants</p> <p>Prix de thèse – Jeux – Concours</p> <p>Bourses d'études et de mobilité</p> <p>Hébergement estudiantin</p>	<p>Club labellisé « AUF » : Soutien technique, financier et réseautage international</p> <p>Ma thèse en 180s ; Projet entrepreneurial ; Goncourt ; jeune écrivain ; prospective ; etc</p> <p>Bourses Eugène Ionescu, Programme de mobilités Sud/Sud...</p> <p>Maison des Étudiants de la Francophonie (MEF) à Paris</p>

5.1. Critères d'adhésion

Les « membres-adhérents » de l'AUF sont répartis statutairement en **deux catégories** :

Les membres « titulaires »



avec voix délibérative et droit de vote à l'Assemblée générale.

Les membres « associés »

avec voix consultative et sans droit de vote à l'Assemblée générale. Les membres associés peuvent assister aux colloques et séminaires de l'AUF et bénéficier des services de celle-ci selon les décisions du Conseil d'administration.

Peuvent être admis en qualité de membres-adhérents, par résolution adoptée par le Conseil d'administration, les **structures administratives, pédagogiques, scientifiques et de recherche qui possèdent une personnalité juridique** et qui ont pour vocation, ou sont à même, de développer des actions de partenariats et de coopération internationale avec l'AUF y compris :

- les universités, les centres universitaires et les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche **peu ou pas francophone**, engagés dans une démarche de développement de la Francophonie scientifique et qui dispensent un enseignement conduisant à des grades reconnus de niveau universitaire ;
- les **réseaux**, non membre du Conseil des réseaux de l'AUF, universitaires, disciplinaires, pédagogiques, administrateurs, vie universitaire, etc. qui sont dans une démarche de développement ou de promotion de la Francophonie scientifique ;
- les **associations** savantes qui sont dans une démarche de développement ou de promotion de la Francophonie scientifique ;
- **composante** d'un établissement d'enseignement supérieur (**faculté, École, institut, département**, etc.).

5.2. Procédure d'adhésion

Les universités, centres de recherche, grandes écoles, établissements d'enseignement supérieur, établissements d'enseignement supérieur professionnalisants, composantes d'un établissement d'enseignement supérieur, laboratoires intégrés, réseaux ou associations savantes désireux de devenir membres de l'AUF sont invités à **effectuer leur demande d'adhésion en ligne**.

Pour en savoir plus : https://www.auf.org/les_membres/devenir-membre/criteres-dadhesion/

Le processus de demande d'adhésion se déroule en

10 grandes étapes :

1. Le demandeur **recherche et consulte les informations** sur le site institutionnel de l'AUF
2. Le demandeur **complète le formulaire de pré-demande** à partir du site institutionnel de l'AUF
3. Le demandeur reçoit un **accusé de réception** de sa pré-demande. Au même moment, la direction régionale de l'AUF où est situé l'établissement, est notifiée de la réception d'une nouvelle pré-demande dans le processus
4. La direction régionale **examine la pré-demande** et donne un avis sur sa conformité

Le demandeur reçoit de la direction régionale une **réponse à sa pré-demande** qui peut être, soit :

 - Un **avis de refus** argumenté
 - Un **avis d'acceptation** avec un lien vers le formulaire de demande d'adhésion et les 2 documents à joindre obligatoirement à ce formulaire :
 - Charte d'adhésion
 - Lettre de proposition
5. Le demandeur complète le **formulaire de demande d'adhésion** et y joint la **charte d'adhésion** et la **lettre de proposition** signées par la plus haute autorité de l'établissement
6. Le demandeur reçoit un **accusé de réception** avec le formulaire complété en pièce-jointe
7. La direction régionale de l'AUF où est situé l'établissement, est **notifiée** de la réception d'une nouvelle demande dans le processus
8. La direction régionale effectue la **recevabilité administrative**
9. Le dossier d'adhésion est **transmis aux Instances de l'AUF pour examen**. Le demandeur reçoit, par la suite, une **lettre** qui le notifie formellement de la décision du CA



L'examen des demandes d'adhésion se fait **trois fois par année** selon le calendrier ci-après

- **Mois de février** : examen des dossiers reçus au plus tard le **20 janvier**
- **Mois de Mai** : examen des dossiers reçus au plus tard le **05 mai**
- **Mois d'octobre** : examen des dossiers reçus au plus tard le **15 septembre**

*Pour en savoir plus : https://www.auf.org/les_membres/devenir-membre/procedure-dadhesion/
*Pour toutes questions, veuillez contacter : asie-pacifique@auf.org ou pham.bich.lien@auf.org



Téléphone : +84 (0) 24 73 09 03 68

Courriel : asie-pacifique@auf.org

Site web: <https://auf.org/asie-pacifique/>

Facebook : <https://www.facebook.com/auf.asie.pacifique>

Linkedin : <https://www.linkedin.com/showcase/auf-asie-pacifique/>